



Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex
Tél: 03.61.16.23.15 ou 03.27.71.12.96 **Fax**: 03.27.96.97.06
Mail : sncp@sncp-cfdt.org **Site Internet** : <http://www.sncp-cfdt.org>

Nouméa, le 27 mars 2015

SITUATION EXPLOSIVE AU CP NOUMEA!!

Après avoir connu plusieurs événements d'une extrême gravité (mutineries, blocages à répétition, évasions, tentatives d'évasions, violences graves et multiples...), le centre pénitentiaire de Nouméa connaît une phase de mutation très importante, avec depuis deux années l'élaboration de nombreux travaux urgents et nécessaires dont certains sont toujours en cours.

Il va de soit que l'on ne peut que s'en féliciter,

Toutefois, depuis plusieurs semaines, l'ensemble du personnel sent pointer en détention un retour aux problèmes que l'on a pu connaître par le passé.

Ce constat est quasiment entièrement du au sureffectif de la population pénale actuelle.

Alors que la maison d'arrêt des hommes a été entièrement rénovée pour accueillir 78 places en encellulement double (il n'y a malheureusement aucun encellulement individuel possible au CP de Nouméa que ce soit en régime MA ou en régime CD), cette dernière en accueille en moyenne entre 115 et 120, les personnes détenues supplémentaires dormant sur des matelas au sol.

Le Quartier arrivant est prévu pour 8 places, il est arrivé d'y placer 17 personnes détenues; dans un premier temps, il fut donc décider de placer un lit supplémentaire dans chaque cellule arrivant, quant aux personnes détenues supplémentaires, elles ont été placées sur des matelas au sol.

La surcharge est telle qu'actuellement, des personnes détenues sont placées sur des matelas au sol dans l'enceinte du quartier de préparation à la sortie, Or, ce quartier neuf de 81 places a été ouvert en février 2014 afin d'y accueillir les personnes détenues placées en semi-liberté, en placement extérieur, en formation professionnelle, etc. Ce quartier de détention a été conçu de manière très ouverte et allégé en terme sécuritaire. il n'est donc pas prévu pour accueillir une surcharge de population pénale qui, de plus, est inoccupée,

Malheureusement, il n'y pas d'autres choix possibles actuellement, car nous devons bien exécuter les décisions de justice...

A ce jour, les personnes détenues ne sont plus affectées selon leur profil ou autres afin d'assurer une gestion saine et efficace, mais seulement entassées vaille que vaille en espérant que tout ira bien.



Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex
Tél: 03.61.16.23.15 ou 03.27.71.12.96 **Fax**: 03.27.96.97.06
Mail : sncp@sncp-cfdt.org **Site Internet** : <http://www.sncp-cfdt.org>

Le meilleur exemple est le quartier mineur où a été atteint un effectif de 19 personnes détenues pour 12 cellules! **Il s'en est suivi trois feux de cellules en une semaine!**

Le moindre incident devient vite un casse tête absolu, compte-tenu de l'absence totale de marge de manoeuvre en terme de réaffectation des individus. Ainsi, l'encadrement "s'arrache les cheveux" chaque jour afin de trouver des semblants de solution, afin que l'établissement "tienne"!

La promiscuité étant insupportable pour beaucoup, les tensions s'exacerbent au sein de la population pénale et mettent en danger l'ensemble du personnel, dont la fatigue, morale et physique, ne fait que s'accroître.

Il faut également rappeler que l'encadrement ne compte qu'un nombre de quatre officiers sur un organigramme de six!

Bien que restant loyal, l'ensemble du personnel a parfois l'impression d'être négligé et considéré comme la "chair à canon" de la République,

Actuellement pour l'encadrement, c'est : OBEIS, TAIS-TOI et SUBIS!

Ce n'est plus supportable et il va de soit que ces conditions de travail ne pourront pas perdurer éternellement, car les personnels sont à bout et la situation explosive!

N'attendons pas un drame pour réagir!!!

Nous demandons donc aux instances décisionnaires de prendre très rapidement en compte la situation actuelle au centre pénitentiaire de Nouméa afin que cet établissement n'explose pas à nouveau comme cela est arrivé par le passé.

La section locale SNCP-CFDT du CP de Nouméa